

Figure 146 : Vue 03 : A l'intersection entre le GR et la D32 en sortie de Nesdes (3/4)



Figure 147: Vue 03 : A l'intersection entre le GR et la D32 en sortie de Nesdes (4/4)

Vue 04 : A proximité de l'intersection entre la D329 et la D29A

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 471376 Y= 6589537

Altitude NGF : 143 m

Date et heure de la prise de vue: 22/08/2018 à 12h51

Focale prise de vue : 50mm

Azimut/Champ : 323° / 100°

Nombre d'éoliennes visibles : 3/4

Eolienne la plus proche : E02 / 14 874 m

Eolienne la plus éloignée : E03 / 15 473 m

Intérêt du point de vue : Axe de communication



Commentaires

À proximité de l'unité paysagère remarquable du bocage de Bougon-Avon, les vues sont globalement fermées par le réseau de haie champêtre à la fois dense et haut. Toutefois, ponctuellement, des trouées dans la végétation s'ouvrent, comme ici le long de la D950. L'observateur peut y découvrir un paysage rythmé par le linéaire de haie organisé sur plusieurs plans et délimitant la scène, tel un décor de théâtre. L'éolien se décline à l'arrière-plan de ces haies, lorsque celle-ci sont plus basses. Il représente un motif faiblement visible, mais dont le poids est renforcé par son caractère dynamique et le fait qu'il dépasse les haies, sans jamais les dominer complètement.

À cette distance, le futur parc de Nanteuil sera moins grand visuellement que les parcs de Champs Carrés ou de Soudan Energie. Aussi, il ne dépassera qu'à peine de la haie. Certaines éoliennes seront même entièrement masquées à la végétation, y compris en hiver. Il ne sera donc qu'un motif à peine perceptible dans une scène semi-fermée et déjà rythmé par plusieurs motifs verticaux jouant le rôle de point d'appel visuel.

L'IMPACT EST NÉGLIGEABLE.

Légende

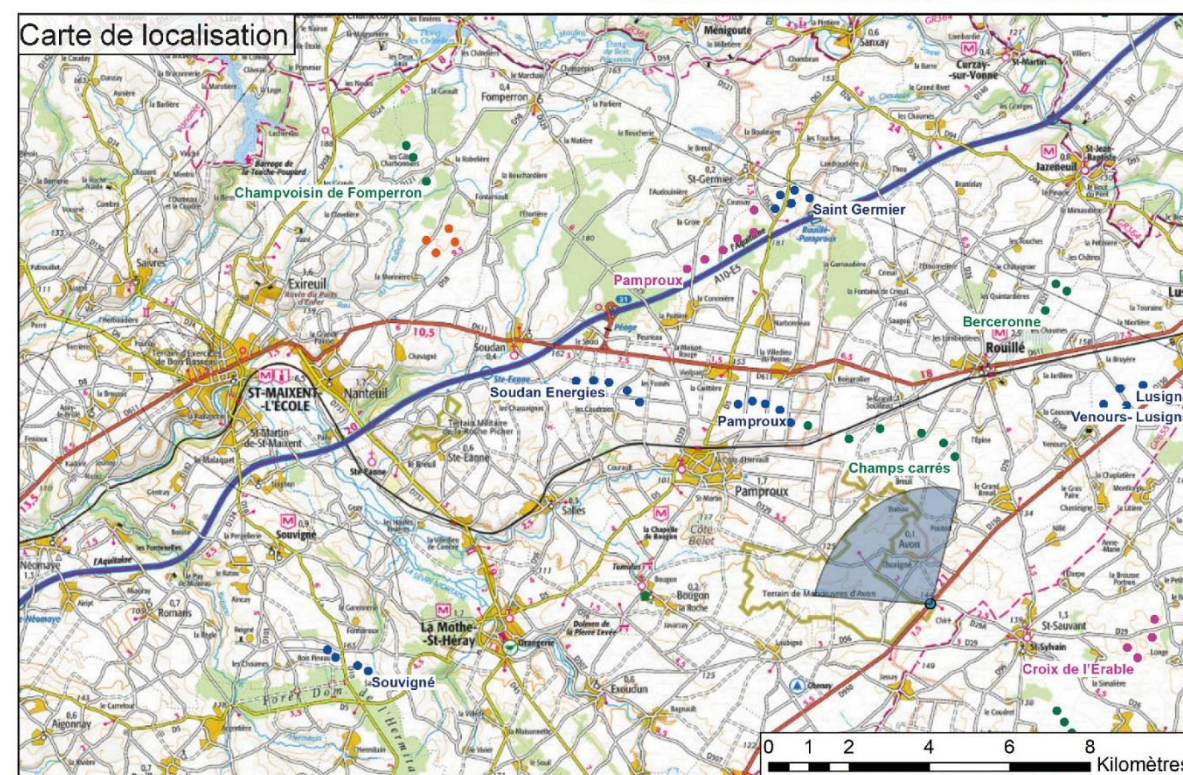


Figure 148 : Vue 04 : A proximité de l'intersection entre la D329 et la D29A (1/4)

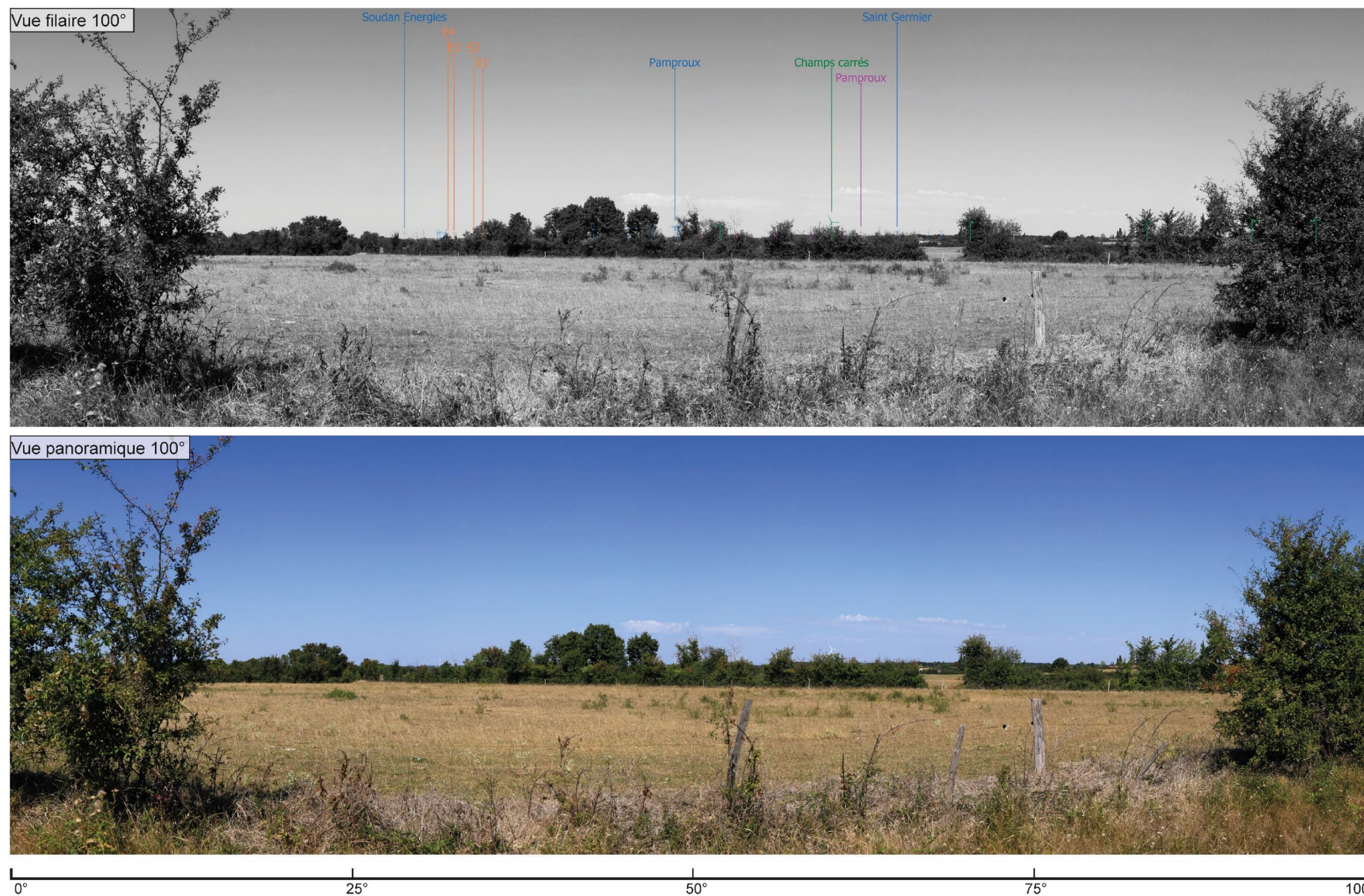


Figure 149 : Vue 04 : A proximité de l'intersection entre la D329 et la D29A (2/4)



Figure 150 : Vue 04 : A proximité de l'intersection entre la D329 et la D29A (3/4)

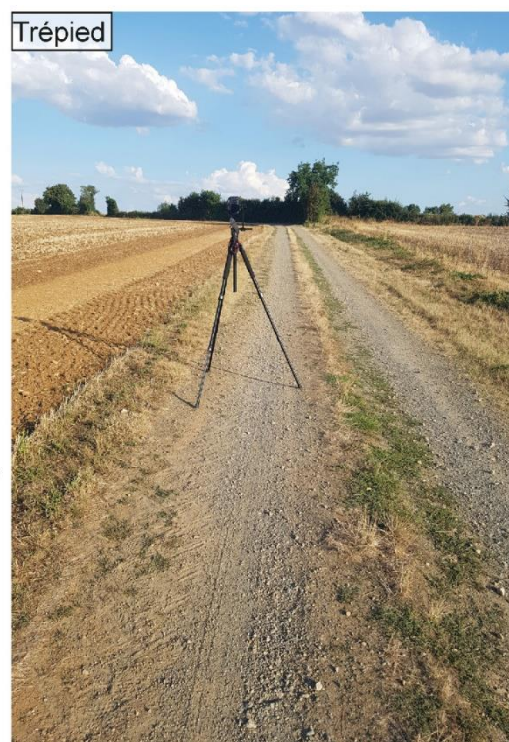


Figure 151 : Vue 04 : A proximité de l'intersection entre la D329 et la D29A (4/4)

Vue 06 : En sortie Nord de Mougou

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 447179 Y= 6583449
 Altitude NGF : 89 m
 Date et heure de la prise de vue: 22/08/2018 à 19h10
 Focale prise de vue : 50mm
 Azimut/Champ : 68° / 100°
 Nombre d'éoliennes visibles : 0/4
 Eolienne la plus proche : E04 / 19 017 m
 Eolienne la plus éloignée : E01 / 19 693 m
 Intérêt du point de vue : Bourg, axe de communication, patrimoine



Commentaires

Depuis la sortie Nord de Mougou, dans les plaines de Niort, le paysage s'ouvre. Le bocage se desserre, laissant un grand paysage agricole ouvert. Les motifs verticaux y sont peu nombreux, et sont concentré à l'arrière-plan, à l'image des rubans boisés qui rythment l'horizon. Si dans cette scène le relief semble peu marqué compte tenu de la pente douce, il est en réalité prégnant, comme en témoigne la haie qui plonge progressivement sous la ligne de crête, disparaissant complètement derrière le relief.

À cette distance où la hauteur apparente du futur parc sera très faible, les masques végétaux et topographiques sont particulièrement efficaces. Aussi, même s'il est peu marqué, le relief est suffisant pour masquer complètement les futures éoliennes de Nanteuil.

L'IMPACT EST NUL.

Légende

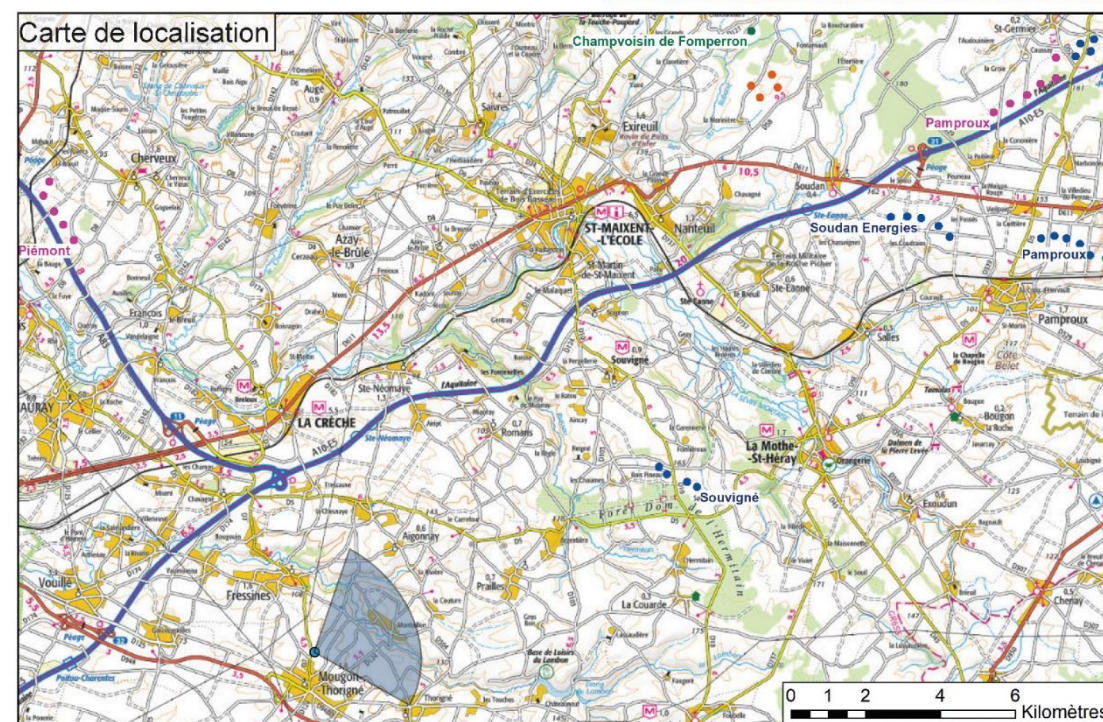


Figure 152 : Vue 06 : En sortie Nord de Mougou (1/4)



Figure 153 : Vue 06 : En sortie Nord de Mougou (2/4)



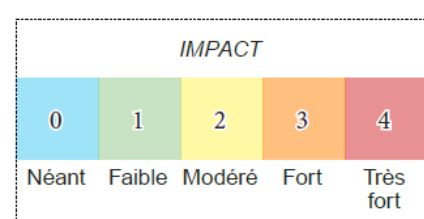
Figure 154 : Vue 06 : En sortie Nord de Mougou (3/4)



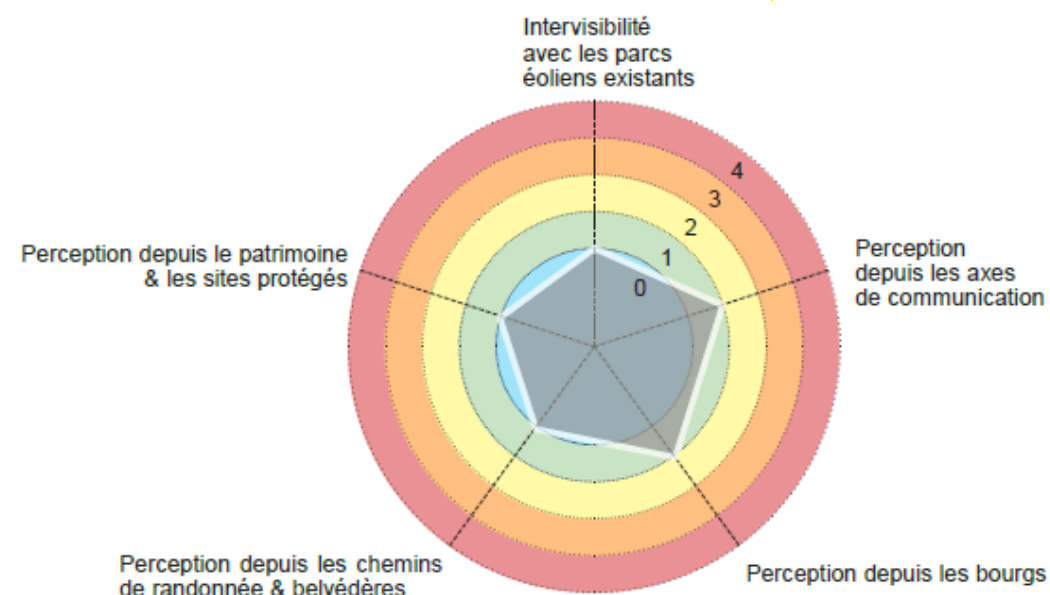
Figure 155 : Vue 06 : En sortie Nord de Mougou (4/4)

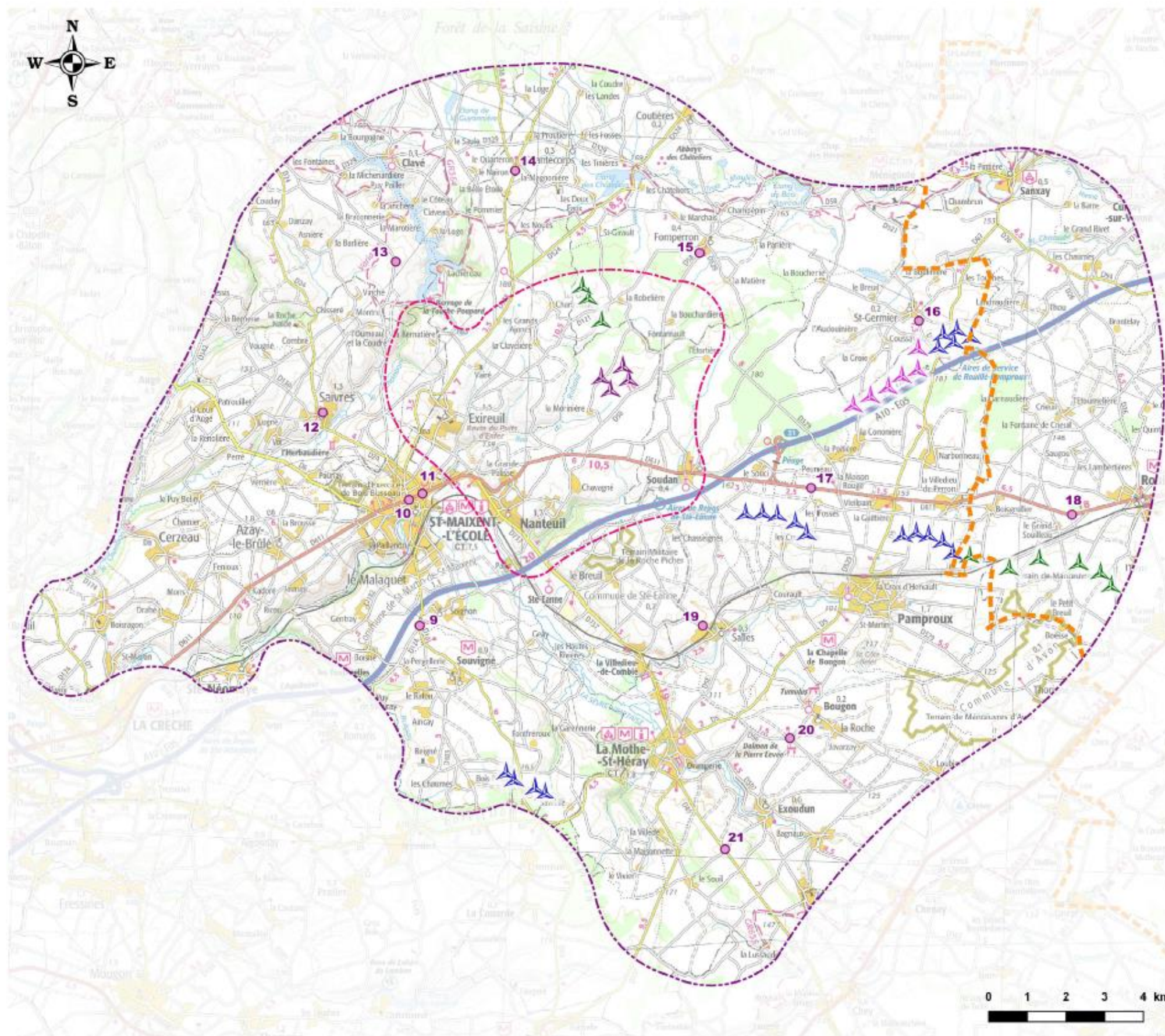
Synthèse de l'analyse des impacts et effets cumulés pour l'aire d'étude éloignée

ENJEUX	IMPACTS	COMMENTAIRES
Inter-visibilité avec les parcs éoliens existants	0	Les rares vues sur le futur parc de Nanteuil permettent en général de voir les autres parcs éoliens. Le motif est toutefois le plus souvent un motif d'arrière-plan, où toute la géométrie semble linéaire. Aussi, le lien visuel entre les parcs ne présente pas d'enjeu particulier, et l'impact du futur parc à cette échelle est négligeable compte tenu de sa faible prégnance.
Perception depuis les axes de communication	1	Les vues depuis les axes de communication de l'aire d'étude éloignées sont très ponctuelles. Le contexte bocager et boisé à l'Est ainsi que la topographie partout ailleurs limite les vues possibles à quelques ouvertures, quelques points hauts localisés, où le futur parc ne sera qu'un motif de très faible ampleur.
Perception depuis les bourgs	1	L'immense majorité des bourgs de l'aire d'étude éloignée ne présente pas d'impact, ou des impacts très faible. En effet, à cette distance où le parc est très peu prégnant, il aura tendance à disparaître derrière les masques végétaux du bocage ou topographique dans les espaces plus ouverts du Sud-Ouest de l'aire d'étude. À titre d'exemple, aucun bourg étudié n'offre de vue.
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	0	Les sentiers de randonnée de l'aire d'étude éloignée ne présentent pas d'impact particulier. Le Belvédère du Mont Fouilloux permet une vue sur le parc. Toutefois, celui-ci n'est que très faiblement discernable, uniquement par temps clair.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	0	Les monuments historiques de l'aire d'étude éloignée ne présentent pas d'impact particulier.



⇒ Les vues depuis l'aire d'étude éloignées seront extrêmement réduites. D'après la carte de zone d'influence visuelle elles ne concerneront que les lignes de crêtes au Sud et à l'Ouest, ainsi que l'ensemble moitié Est. Or, l'étude de terrain illustrée par les photomontages montre des vues encore plus réduites, compte tenu du contexte boisé et bocager de ces paysages, qui limite les ouvertures et masque les futures éoliennes. Les impacts sont donc très faibles et ponctuels.





Points de vue
Aire d'étude rapprochée

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Février 2019

Source : IGN100, DREAL Nouvelle Aquitaine
Copie et reproduction interdites

Légende

- Éoliennes de Nanteuil
- Aires d'étude**
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée
- Limites administratives**
- Limites départementales
- Parcs éoliens riverains**
- En fonctionnement
- Autorisés
- En cours d'instruction
- Points de vue**
- de l'aire d'étude rapprochée

Carte 100 : Localisation des photomontages de l'aire d'étude rapprochée

3 - 3c Analyse des impacts de l'aire d'étude rapprochée

Vue 11 : Commune de Saint-Maixent-l'Ecole - En face du rond-point de l'avenue Gambetta

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 454217 Y= 6595542
 Altitude NGF : 62 m
 Date et heure de la prise de vue: 22/08/2018 à 14h17
 Focale prise de vue : 50mm
 Azimut/Champ : 66° / 100°
 Nombre d'éoliennes visibles : 0/4
 Eolienne la plus proche : E03 / 5 533 m
 Eolienne la plus éloignée : E01 / 6 163 m
 Intérêt du point de vue : Site protégé, bourg



Commentaires

La Place Denfert-Rochereau permet une vue globalement dégagée sur les hauteurs du plateau : la partie supérieure du coteau et ses cordons boisés dépassent des alignements d'arbres qui encadrent la place.

Toutefois, le recul du futur parc par rapport à la limite du plateau est suffisante pour que les éoliennes soient totalement masquées par le relief. Le choix de hauteur est donc pertinent et permet d'éviter cette vue.

L'IMPACT EST NUL.

Légende

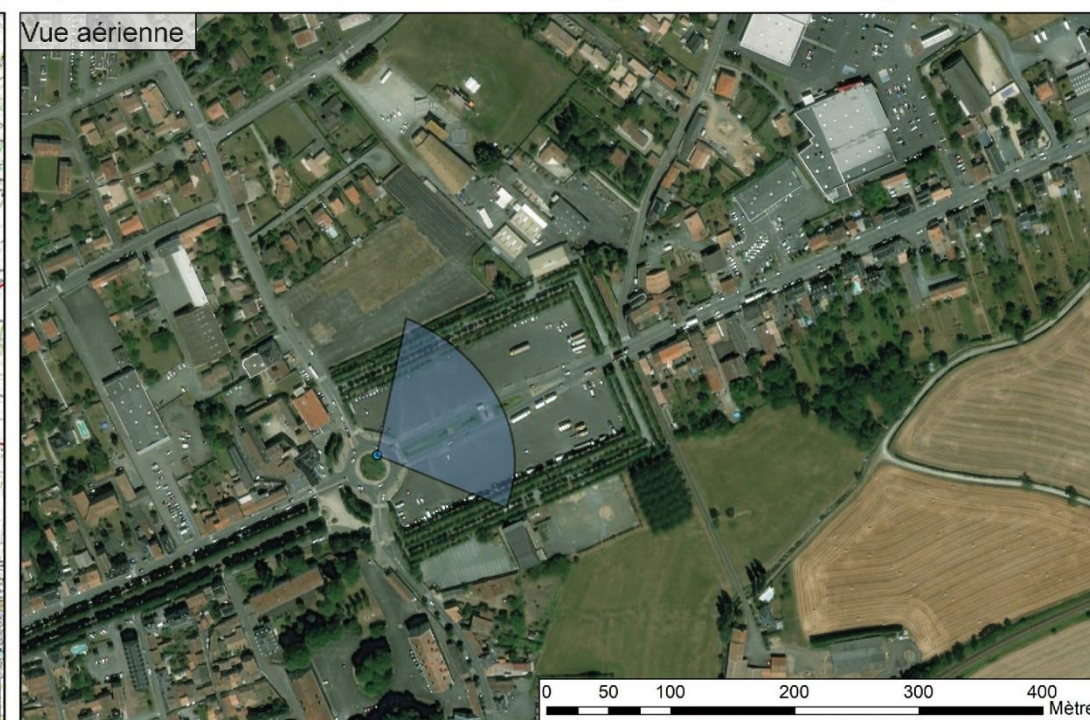
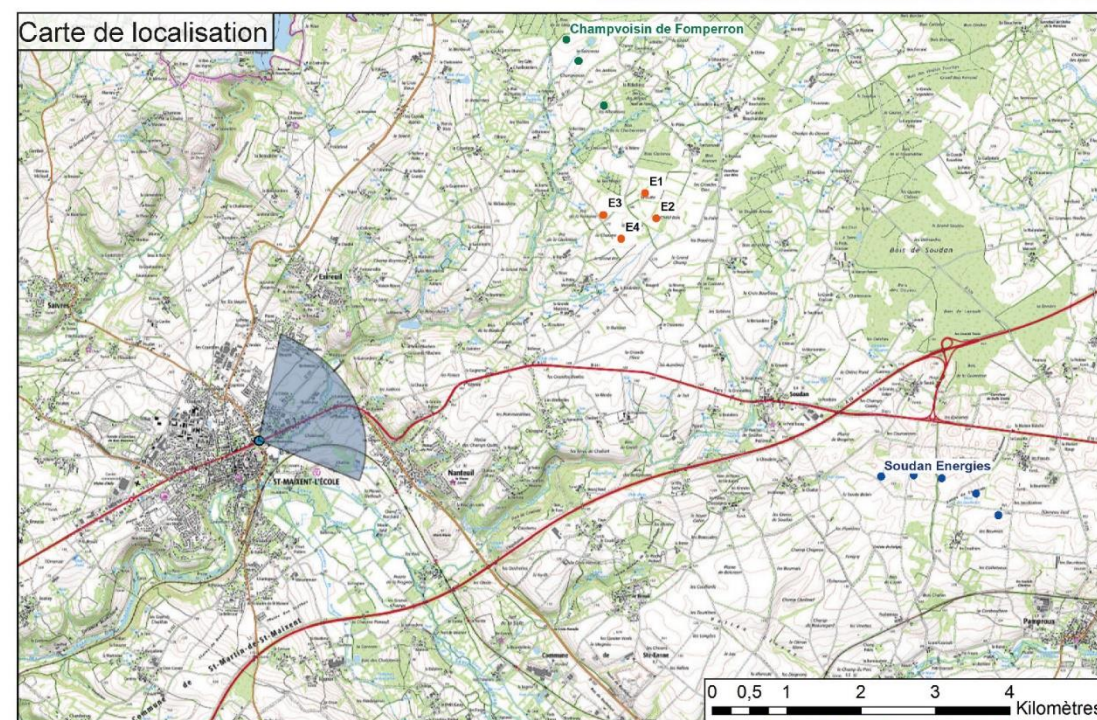


Figure 156 : Vue 11 : Commune de Saint-Maixent-l'Ecole - En face du rond-point de l'avenue Gambetta (1/4)



Figure 157 : Vue 11 : Commune de Saint-Maixent-l'Ecole - En face du rond-point de l'avenue Gambetta (2/4)



Figure 158 : Vue 11 : Commune de Saint-Maixent-l'École - En face du rond-point de l'avenue Gambetta (3/4)



Figure 159 : Vue 11 : Commune de Saint-Maixent-l'École - En face du rond-point de l'avenue Gambetta (4/4)

Vue 21 : Au Sud du hameau du Quarteron, depuis la D938

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 462040 Y= 6586376
 Altitude NGF : 146 m
 Date et heure de la prise de vue: 22/08/2018 à 13h14
 Focale prise de vue : 50mm
 Azimut/Champ : 3° / 100°
 Nombre d'éoliennes visibles : 4/4
 Eolienne la plus proche : E01 / 3 520 m
 Eolienne la plus éloignée : E04 / 4 205 m
 Intérêt du point de vue : Axe de communication



Commentaires

Depuis la départementale 45 au Sud de la Mothe-St-Héray offre une vue plongeante sur la vallée de la Sèvre Niortaise et ses côtés. Les premiers plans dégagés permettent au regard de porter loin et de découvrir, entre les rubans boisés, les scènes de la vallée. Cet arrière-plan offre un paysage plus complexe, composé de parcelles cultivées, de boisement et de surfaces bâties rythmés par l'éolien. En effet, plusieurs parcs comme le parc de Champvoisin, de Pamproux de Soudan et de Saint-Germier sont au moins partiellement visibles, dessinant des lignes dans le paysage.

Le futur parc de Nanteuil s'inscrit dans cet arrière-plan, dans la continuité du parc de Champvoisin. Sa géométrie en double ligne génère des irrégularités avec le parc voisin, rendant la lecture de l'espace plus difficile : les éoliennes E1 et E2 sont bien alignées avec l'existant, assurant le lien, tandis que les éoliennes E3 et E4 se superposent avec le parc de Champvoisin, rompant la linéarité de l'ensemble. Toutefois, le parc reste globalement peu prégnant, et s'il renforce un point d'appel existant, il reste de très faible ampleur face à la grandeur de ces paysages.

L'IMPACT EST FAIBLE.

Légende

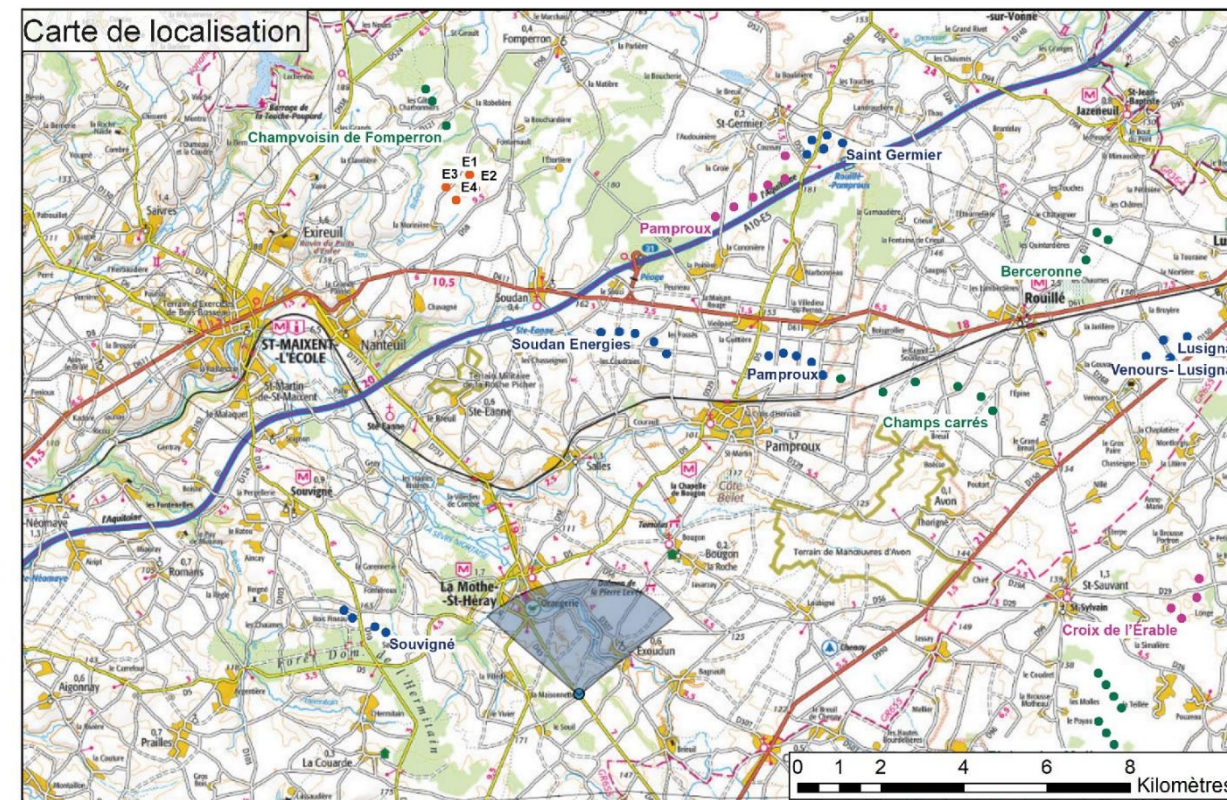


Figure 160 : Au Sud du hameau du Quarteron, depuis la D938 (1/4)

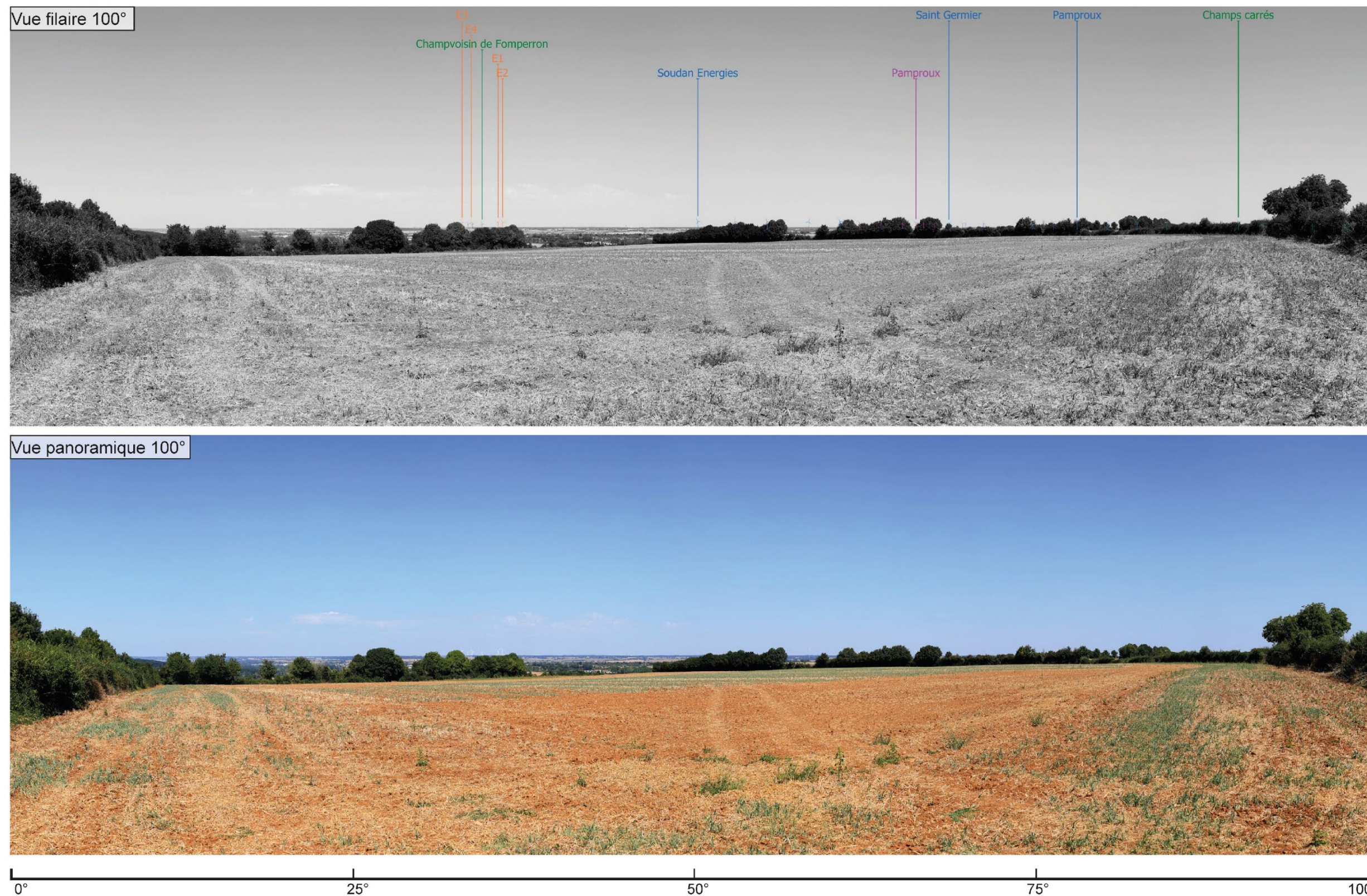


Figure 161 : Au Sud du hameau du Quarteron, depuis la D938 (2/4)



Figure 162 : Au Sud du hameau du Quarteron, depuis la D938 (3/4)



Figure 163 : Au Sud du hameau du Quarteron, depuis la D938 (4/4)

Vue 16 : En sortie Sud de Saint-Germier

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 467023 Y= 6600012
 Altitude NGF : 173 m
 Date et heure de la prise de vue: 22/08/2018 à 10h44
 Focale prise de vue : 50mm
 Azimut/Champ : 290° / 100°
 Nombre d'éoliennes visibles : 2/4
 Eolienne la plus proche : E02 / 5 511 m
 Eolienne la plus éloignée : E03 / 6 152 m
 Intérêt du point de vue : Bourg



Commentaires

Saint-Germier se situe à l'interface entre les contreforts de la Gâtine au Nord et les Plateaux de Pamproux et de Lezay au Sud. En quittant le bourg, l'observateur quitte alors les paysages bocagers pour rejoindre les étendues agricoles ouvertes des plateaux de Pamproux. On découvre ainsi de grandes parcelles cultivées totalement dégagées et dépourvues de motif verticaux. Toutefois, le bourg en lui-même reste fortement boisé, et s'accompagne d'une auréole arborée qui ferme presque intégralement l'horizon.

Localisé à l'arrière de cet écran végétal, le futur parc de Nanteuil se devinera à peine. La hauteur retenue permet en effet au parc d'être presque entièrement masqué, Seules les extrémités des éoliennes E1 et E4 seront visibles périodiquement, mais se fondront dans cet arrière-plan très dense.

L'IMPACT EST NÉGLIGEABLE.

Légende

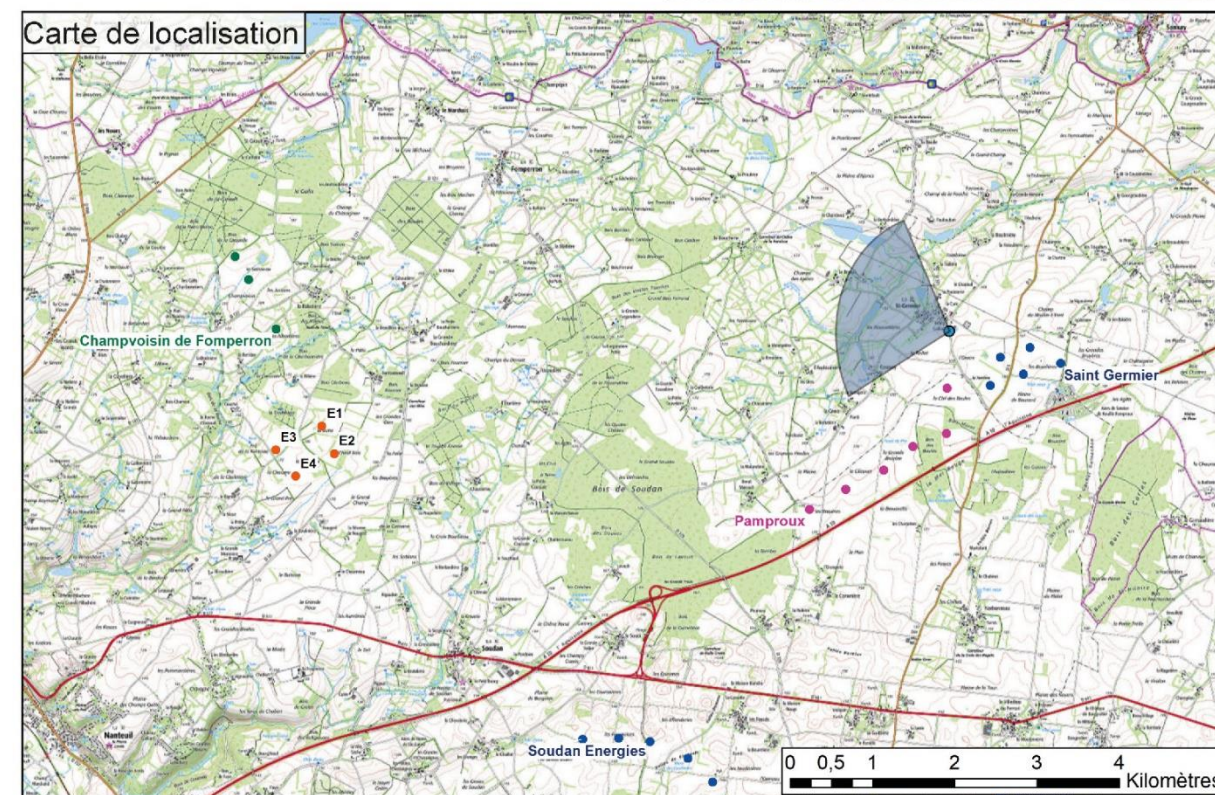


Figure 164 : Vue 16 : En sortie Sud de Saint-Germier (1/4)



Figure 165 : Vue 16 : En sortie Sud de Saint-Germier (2/4)



Figure 166 : Vue 16 : En sortie Sud de Saint-Germier (3/4)



Figure 167 : Vue 16 : En sortie Sud de Saint-Germier (4/4)

Vue 19 : En sortie de bourg de Salles

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 461465 Y= 6592158
 Altitude NGF : 104 m
 Date et heure de la prise de vue: 22/08/2018 à 12h24
 Focale prise de vue : 50mm
 Azimut/Champ : 329° / 100°
 Nombre d'éoliennes visibles : 4/4
 Eolienne la plus proche : E04 / 10 144 m
 Eolienne la plus éloignée : E01 / 10 553 m
 Intérêt du point de vue : Bourg, patrimoine



Commentaires

La sortie Nord de Salles est marquée par de grandes étendues ouvertes. La vue y est très dégagée et les motifs verticaux sont presque absents. Seules les reliques du réseau de haie et les quelques arbres isolés qui ponctuent l'horizon permettent d'ajouter de la hauteur à ce paysage dominé par l'horizontale. Le relief paraît absent, tant sa pente est douce. Toutefois, même s'il est peu marqué, il délimite l'espace visible et limite la portée du regard

Dans ce grand paysage ouvert, le futur parc de Nanteuil sera visible. Toutefois, il sera en grande partie tronquée par le relief : seul le sommet des mâts et les rotors dépasseront la ligne de crête. Cette visibilité partielle réduit fortement la sensation de verticalité des éoliennes. Elles resteront un point d'appel, notamment grâce à leur caractère dynamique, mais n'écraseront pas ces grands espaces horizontaux. Le parc semble ici composé de deux petits groupes de deux éoliennes, ce qui résonne avec le côté clairsemé des motifs verticaux.

L'IMPACT EST FAIBLE.

Légende

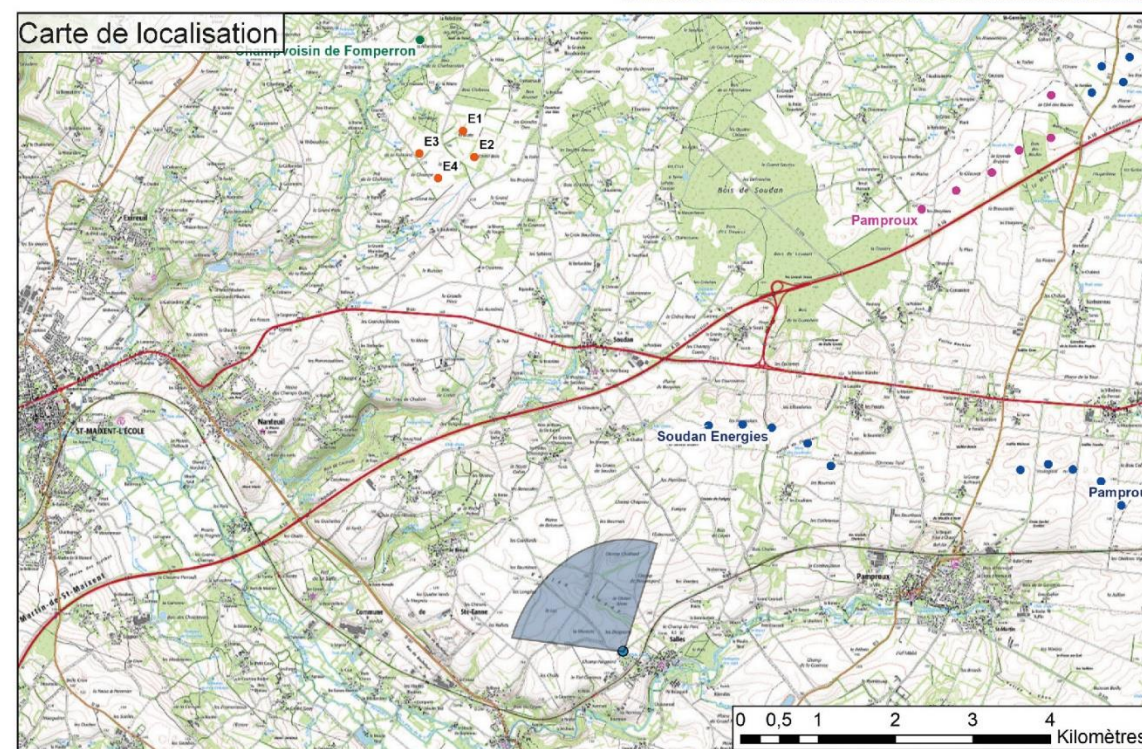


Figure 168 : Vue 19 : En sortie de bourg de Salles (1/4)

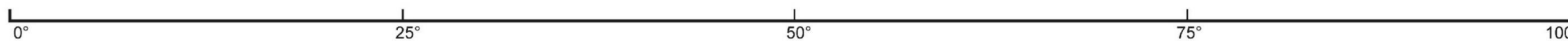
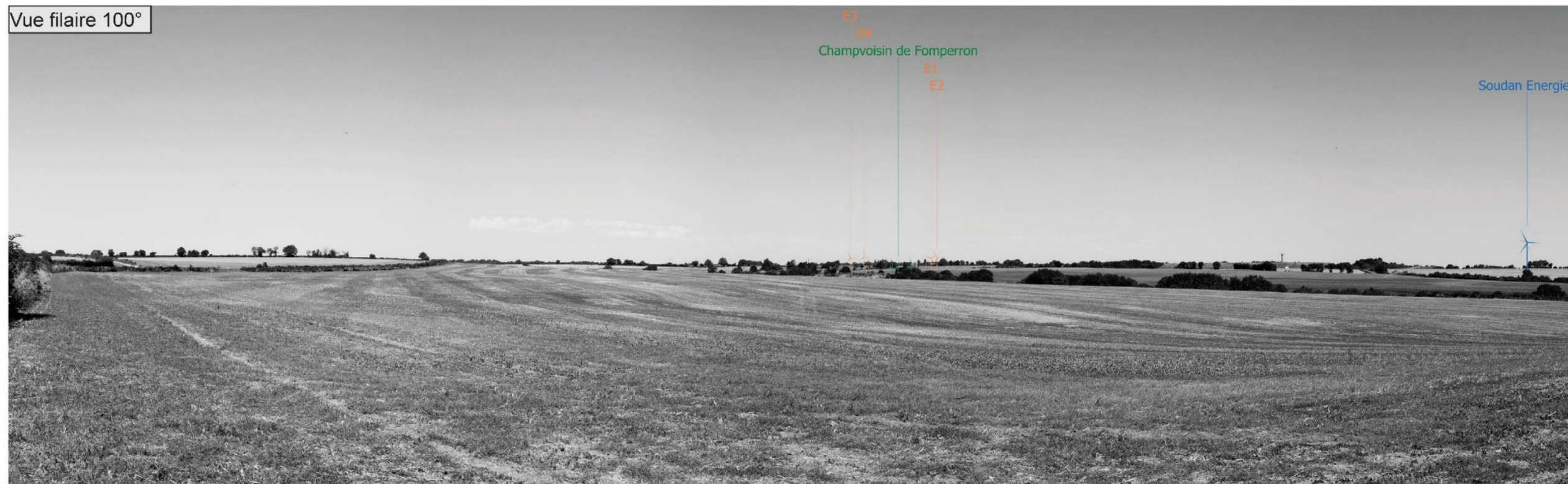


Figure 169 : Vue 19 : En sortie de bourg de Salles (2/4)



Figure 170 : Vue 19 : : En sortie de bourg de Salles (3/4)

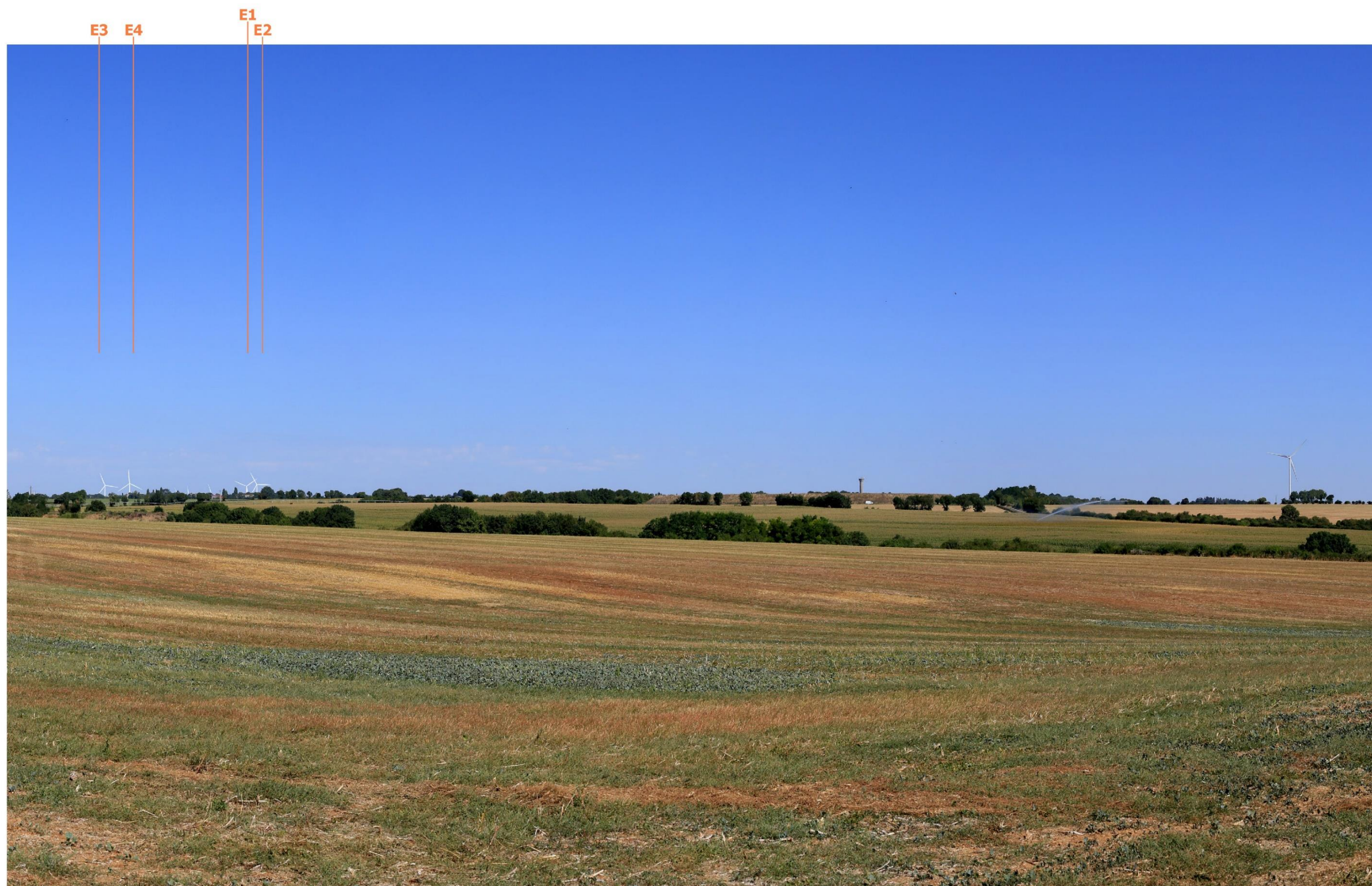
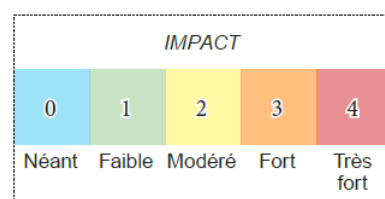


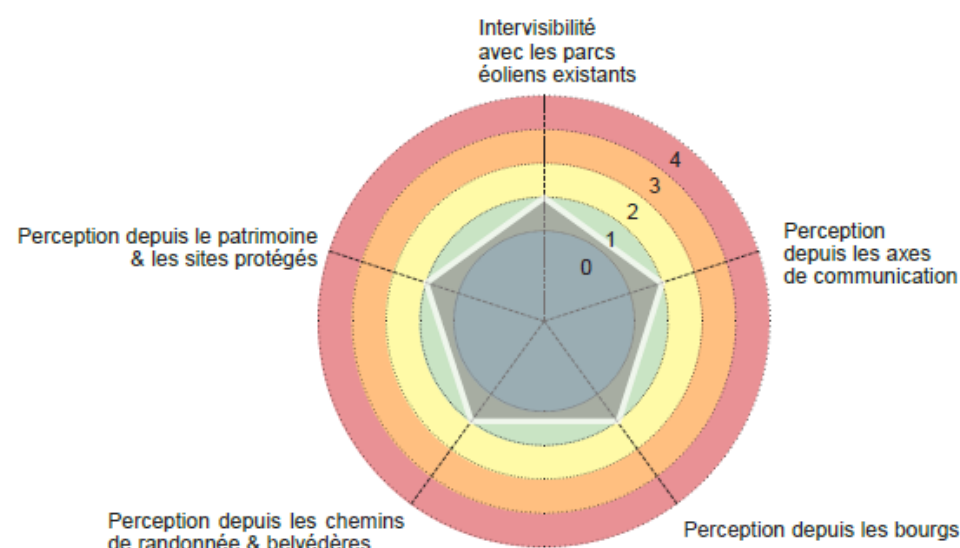
Figure 171: Vue 19 : : En sortie de bourg de Salles (4/4)

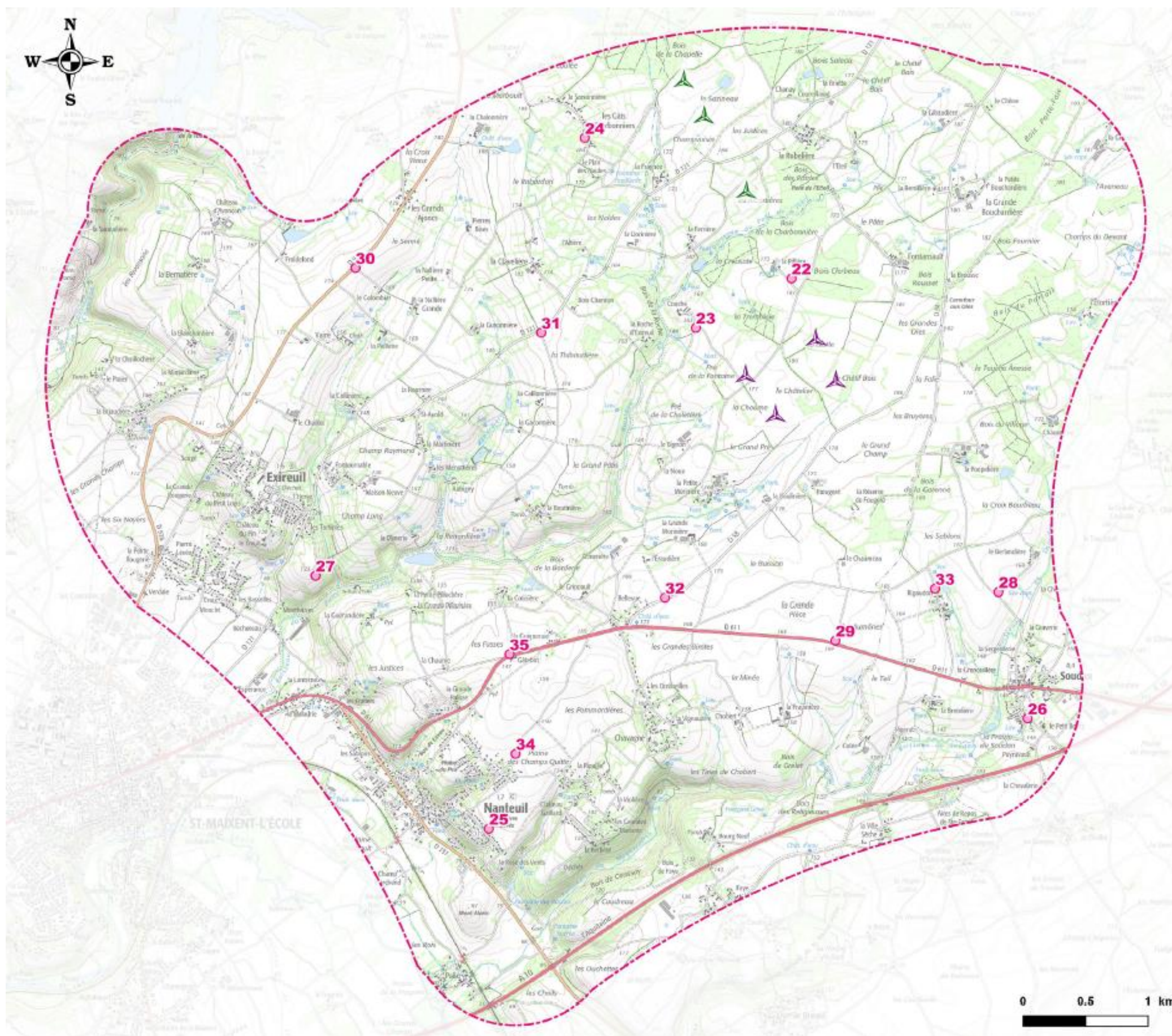
Synthèse de l'analyse des impacts et effets cumulés pour l'aire d'étude rapprochée

ENJEUX	IMPACTS	COMMENTAIRES
Inter-visibilité avec les parcs éoliens existants	1	Le futur parc de Nanteuil offre un motif s'intégrant assez bien au motif global. Sa géométrie apparait à cette distance comme linéaire et sa régularité ainsi que sa hauteur apparente sont cohérente avec le motif existant, permettant de créer un ensemble homogène et harmonieux.
Perception depuis les axes de communication	1	Étant donné le contexte bocager des contreforts de la Gâtine et de l'Entre Plaine et Gâtine, le futur parc sera surtout visible depuis les routes situées au Sud et à l'Est de l'aire d'étude rapprochée. Il formera un nouveau point d'appel dans des paysages principalement horizontaux. Toutefois, sa présence visuelle restera faible compte tenu des divers masques végétaux qui atténueront sa hauteur apparente.
Perception depuis les bourgs	1	Les vues depuis les bourgs sont globalement faibles et ne concernent que les entrées et sorties, en particulier au Sud-Ouest de l'aire d'étude, où le paysage est plus ouvert. Toutefois, la prégnance du futur parc étant encore faible, il sera en grande partie occultés par les masques végétaux et topographiques. Les fenêtres visuelles depuis les hauteurs de St-Maixent-l'École ne permettent aucune vue sur le projet.
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	1	Les sentiers de randonnée de l'aire d'étude éloignée sont situés dans des paysages semi-ouvert, en particulier les deux parcs au Sud de l'aire d'étude. Depuis ces points, le parc sera partiellement visible et formera un point d'appel sur l'horizon. Toutefois, sa prégnance et sa présence visuelle restera faible, et il sera masqué en partie par la végétation.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	1	Les monuments et sites de l'aire d'étude rapprochée ne présente que très peu de visibilité : les seuls monuments identifiés comme sensibles n'offre que des vues faibles (Dolmen de la Pierre Levée) voire nulle (Monuments et sites de St-Maixent-l'École).



⇒ Le futur parc des Hauts de Nanteuil ne génère que des impacts réduits dans l'aire d'étude rapprochée : les vues seront concentrées au Sud et à l'Ouest de l'aire d'étude, en particulier sur les sommets de crête et sur le plateau. Il générera souvent un nouveau point d'appel sur l'horizon, mais restera toujours de faible ampleur. Toutefois, la présence visuelle du futur parc est encore faible dans ces vastes espaces et la hauteur des éoliennes est cohérente avec l'existant.





*Points de vue
Aire d'étude immédiate*

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Novembre 2019

Source : IGN100, DREAL Nouvelle Aquitaine
Copie et reproduction interdites

Légende

-  Éoliennes de Nanteuil
- Aires d'étude*
-  Aire d'étude immédiate
- Parcs éoliens riverains*
-  Autorisés
- Points de vue*
-  de l'aire d'étude immédiate

Carte 101 : Localisation des photomontages de l'aire d'étude immédiate

3 - 3d Analyse des impacts de l'aire d'étude immédiate

Vue 22 : Depuis le chemin menant au hameau de la Pilière

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 459207 Y= 6599335
 Altitude NGF : 180 m
 Date et heure de la prise de vue: 22/08/2018 à 15h41
 Focale prise de vue : 50mm
 Azimut/Champ : 173° / 100°
 Nombre d'éoliennes visibles : 4/4
 Eolienne la plus proche : E01 / 511 m
 Eolienne la plus éloignée : E04 / 1 089 m
 Intérêt du point de vue : Paysage, axe de communication



Commentaires

La sortie du lieu-dit de la Pilière est marquée par des parcelles ouvertes délimitées par des haies bocagères basses ponctuées d'arbres persistant et quelques rubans boisés denses. Le relief est très peu marqué, ce qui ne permet pas de grandes vues au-dessus des haies. Les motifs verticaux sont essentiellement végétaux et apportent une rythmique à cette scène d'ambiance rurale. Bien que les premiers plans soient dégagés, la bande boisée qui forme l'arrière-plan est rapprochée. Aussi, l'échelle de ce paysage est relativement réduite.

En grande partie visible et proche de l'observateur, le futur parc de Nanteuil sera un des éléments fondateurs de ce paysage : sa présence visuelle est importante, de même que sa hauteur apparente, et il occupe un angle important sur l'horizon. Toutefois, cette présence est atténuée par sa géométrie : bien que prégnantes, les éoliennes ne dépassent pas les principaux motifs verticaux, à savoir les arbres isolés des plans rapprochés. De même, les éoliennes sont situées à l'arrière des boisements, qui vont en partie les masquer. Le rapport d'échelle n'est donc pas écrasant vis-à-vis des autres composantes de la scène. La géométrie du parc est lisible depuis ce point : les deux lignes apparaissent bien, bien que l'angle ne permettent pas d'en apprécier la régularité.

L'IMPACT EST FORT. Des mesures d'accompagnement seront à envisager pour réduire localement l'impact depuis l'habitation.

Légende

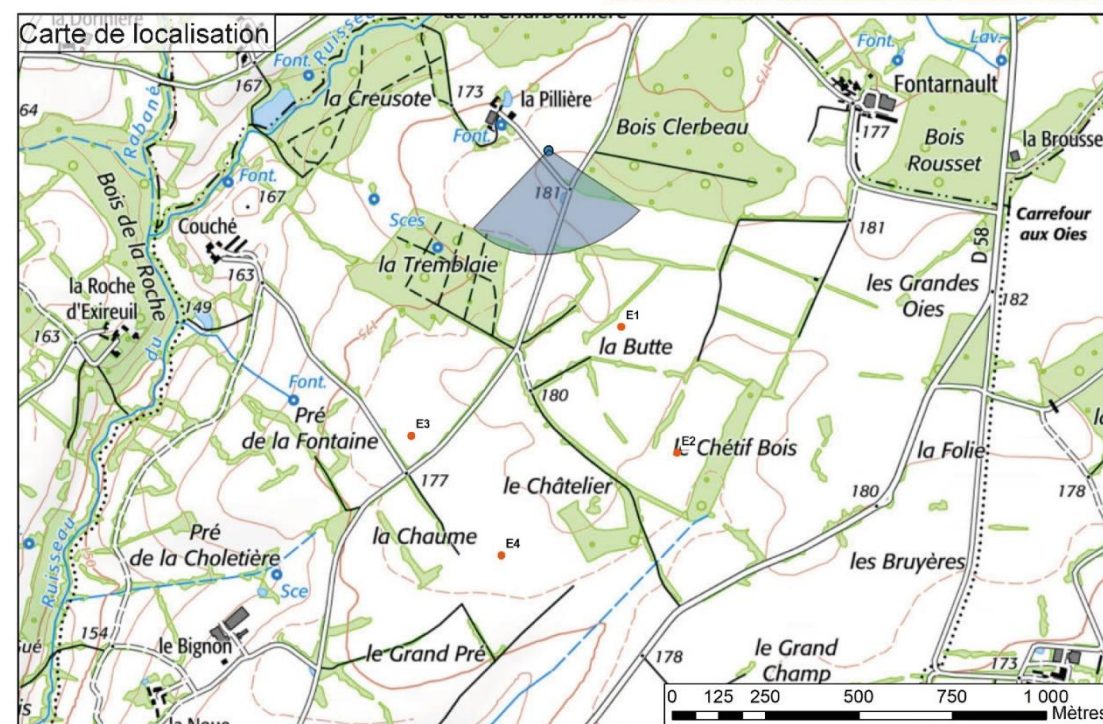


Figure 172 : Vue 22 : Depuis le chemin menant au hameau de la Pilière (1/4)



Figure 173 : Vue 22 : Depuis le chemin menant au hameau de la Pilière (2/4)



Figure 174 : Vue 22 : Depuis le chemin menant au hameau de la Pilière (3/4)



Figure 175 : Vue 22 : Depuis le chemin menant au hameau de la Pilière (4/4)

Vue 26 : Depuis le parvis de l'Eglise de Soudan

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 461088 Y= 6595793

Altitude NGF : 150 m

Date et heure de la prise de vue: 22/08/2018 à 14h34

Focale prise de vue : 25mm*

Azimat/Champ : 305° / 100°

Nombre d'éoliennes visibles : 0/4

Eolienne la plus proche : E02 / 3 141 m

Eolienne la plus éloignée : E03 / 3 580 m

Intérêt du point de vue : Paysage, patrimoine

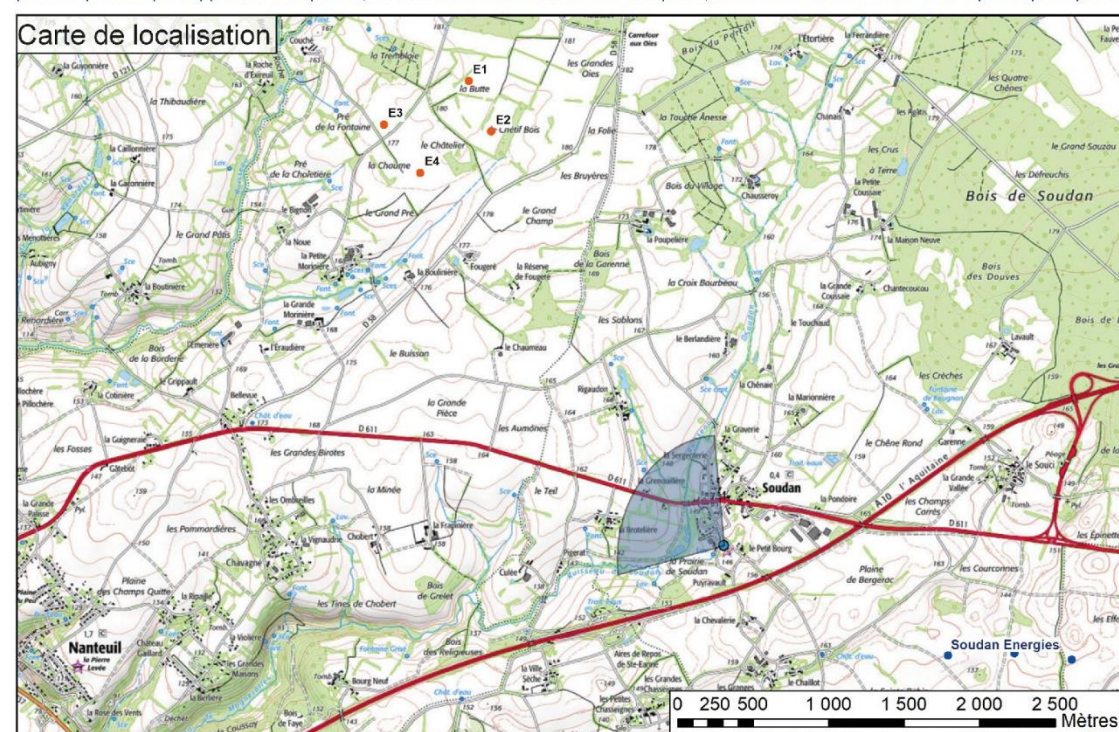
Commentaires

L'allée de l'église de Soudan offre un cadre globalement fermé : l'arrière-plan est fermé par le muret du cimetière et la végétation, tandis que des arbres d'alignements viennent créer des masques autour de l'allée. Toutefois, une fenêtre de perception se dessine dans la perspective de cet alignement. Le recul du cimetière rend le muret globalement peu prégnant, ce qui pourrait permettre à des motifs hauts d'apparaître dans cette fenêtre.

Toutefois, l'implantation retenue pour le projet n'offre aucune vue sur le futur parc depuis l'église de Soudan. La hauteur retenue est inférieure à celle des masques du cimetière et est donc adaptée à l'enjeu.

L'IMPACT EST NUL.

* Lors de la campagne de photographie, l'accès à l'église de Soudan était fermé pour travaux. Face à l'impossibilité d'illustrer correctement le monument sans s'en éloigner, une photo prise par le bureau d'étude ATER Environnement dans le cadre de l'état initial a été utilisée. la focale de prise de vue est de ce fait inférieure à 50mm. Cette différence peut influencer la manière dont les éoliennes sont visibles, mais pas leur position par rapport au masque. Ici, les éoliennes sont entièrement masquées, aussi cette différence ne modifie pas la perception.



Légende



Figure 176 : Vue 26 : Depuis le parvis de l'Eglise de Soudan (1/4)



Figure 177 : Vue 26 : Depuis le parvis de l'Eglise de Soudan (2/4)



Figure 178 : Vue 26 : Depuis le parvis de l'Eglise de Soudan (3/4)



Figure 179 : Vue 26 : Depuis le parvis de l'Eglise de Soudan (4/4)

Vue 30 : Croisement entre la D938 et le chemin menant au hameau du Colombier

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 455727 Y= 6599420
 Altitude NGF : 174 m
 Date et heure de la prise de vue: 22/08/2018 à 17h00
 Focale prise de vue : 50mm
 Azimut/Champ : 105° / 100°
 Nombre d'éoliennes visibles : 4/4
 Eolienne la plus proche : E03 / 3 228 m
 Eolienne la plus éloignée : E02 / 3 929 m
 Intérêt du point de vue : Axe de communication



Commentaires

La D938 offre un paysage vallonné et structuré. Contrairement aux grands espaces ouverts visibles depuis la D611, la scène est ici plus structurée, et les motifs verticaux plus nombreux. Les lignes végétales rythment l'espace et soulignent les ondulations du relief. Ce paysage semi-ouvert garde une grande ampleur, grâce à la taille importante des parcelles et à la topographie : une partie des parcelles cultivées apparaît au-dessus des haies, ce qui donne une sensation de profondeur. Le motif éolien est présent à travers le parc de Champvoisin : celui-ci apparaît ponctuellement entre les arbres à l'arrière-plan.

Le futur parc de Nanteuil aura une présence visuelle relativement faible dans ce paysage. Il formera un nouveau point d'appel, mais sa hauteur apparente reste globalement faible, inférieure à celle des motifs verticaux des plans plus rapprochés. De plus, les éoliennes sont en grande parties masquées par la végétation, qui ne laisse visible qu'une partie du mât et le haut des rotors. La présence des éoliennes n'est donc pas écrasante. La géométrie du parc apparaît ici presque linéaire et dans la continuité du parc de Champvoisin.

L'IMPACT EST MODÉRÉ.

Légende

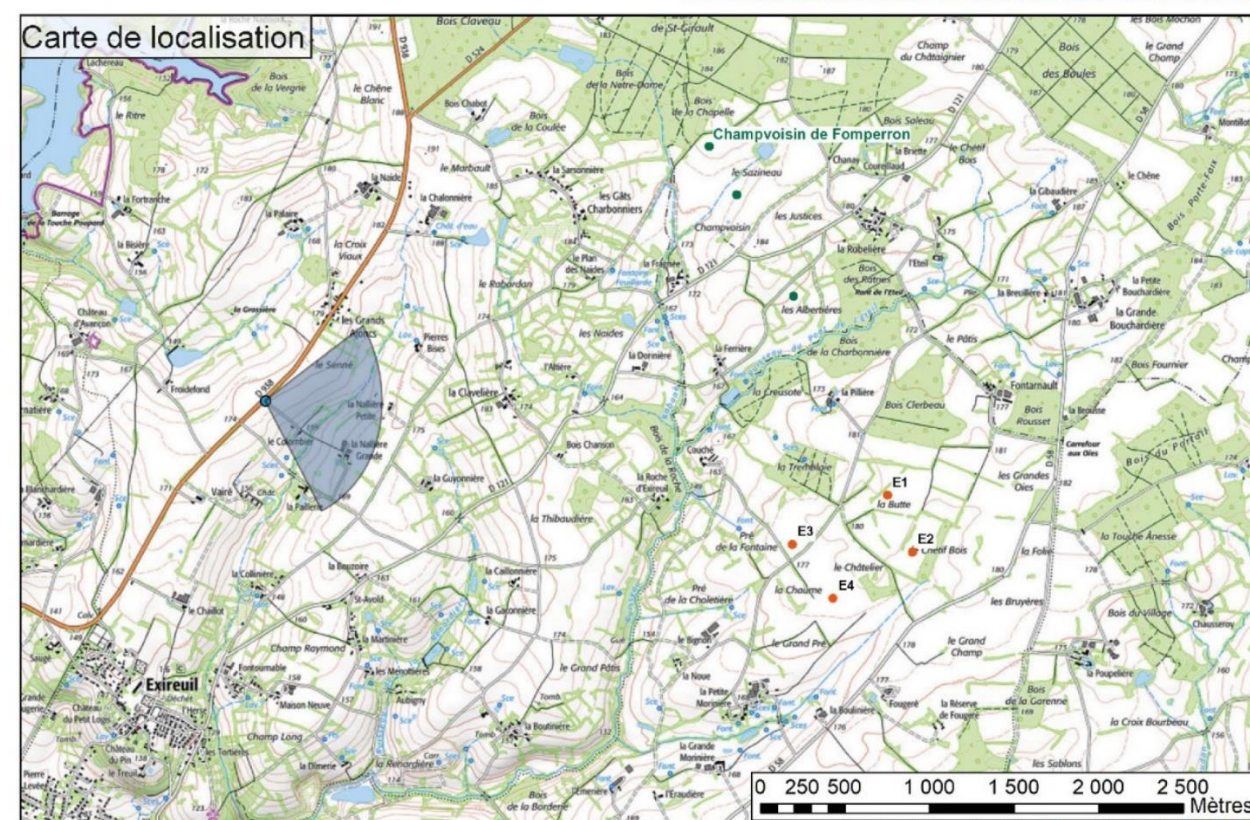


Figure 180 : Croisement entre la D938 et le chemin menant au hameau du Colombier (1/4)



Figure 181 : Croisement entre la D938 et le chemin menant au hameau du Colombier (2/4)



Figure 182 : Croisement entre la D938 et le chemin menant au hameau du Colombier (3/4)



Figure 183 : Croisement entre la D938 et le chemin menant au hameau du Colombier (4/4)